

et international transporté par air, soit \$162,000. La somme globale est donc de \$1,232,000.

(Le crédit est adopté.)

CONSEIL PRIVÉ

Crédits spéciaux—

720. Dépenses de la Commission royale d'enquête sur les problèmes ferroviaires—Crédit supplémentaire, \$10,800.

L'hon. M. Hellyer: Le ministre peut-il nous dire quand on peut s'attendre à avoir le rapport de la Commission?

L'hon. M. Fleming: Je n'ai rien à ajouter à ce que le premier ministre a répondu récemment à la Chambre à une question semblable.

M. Fisher: On nous a promis un rapport provisoire ainsi qu'un rapport définitif de cette commission royale. J'aimerais bien savoir quand le dernier rapport, plutôt que le rapport provisoire, sera vraisemblablement disponible.

L'hon. M. Fleming: Je ne puis rien ajouter à la réponse que je viens de donner à l'honorable député de Trinity.

L'hon. M. Pearson: Monsieur le président, on nous a fait savoir, il y a quelques mois, qu'au cours de la période qu'une nouvelle loi a fixée pour le renvoi de la grève des chemins de fer, la commission royale chargée d'étudier l'affaire, celle dont nous parlons ici, ferait rapport. Je crois qu'on s'attendait de recevoir ce rapport à la fin de mars; il devait renfermer un vœu qui rendrait possible, espérait-on, le règlement du différend qui a failli provoquer une grève en décembre dernier.

Voici ce que le comité aimerait savoir: le rapport provisoire qui, selon le premier ministre, devrait être disponible au début d'avril renfermera-t-il un vœu pouvant permettre de régler le différend avant l'expiration de la période fixée par la loi et au cours de laquelle les cheminots n'ont pas le droit de faire la grève? Le ministre peut-il nous donner des précisions à ce sujet?

L'hon. M. Fleming: Monsieur le président, le comité est au courant des questions qui ont été posées à ce sujet et des réponses données par le premier ministre. Le chef de l'opposition parle d'une déclaration que le premier ministre a faite ici il y a plusieurs mois. Il a déclaré alors que le président de la Commission royale lui avait dit que le rapport de la commission serait présenté à la fin de mars au plus tard. D'autres questions ont été posées à ce sujet dernièrement et le premier ministre y a répondu. Si je ne m'abuse, la dernière réponse remonte à dix

jours. Il a dit à ce moment-là que la commission présenterait vraisemblablement son rapport quelques jours plus tard. Je crois pouvoir donner au chef de l'opposition la citation exacte de la réponse du premier ministre.

L'hon. M. Pearson: Je me souviens de la réponse.

L'hon. M. Fleming: A la page 3246 du compte rendu du 20 mars, le premier ministre a déclaré ceci:

Le secrétaire adjoint de la Commission royale m'informe que le président, M. MacPherson, a annoncé que le premier volume du rapport de la Commission royale d'enquête sur les transports sera disponible au début d'avril.

M. Fisher: Monsieur le président, j'aimerais présenter quelques observations sur la commission royale et sur son œuvre. Je m'intéresse beaucoup aux problèmes de transport. Or je dois avouer que la façon dont cette commission a été dirigée m'a amèrement déçu. Je n'entends pas, ce disant, critiquer les membres ou le secrétariat de la commission. Mais la situation est des plus paradoxales. Le gouvernement attend un rapport qui doit donner la solution à la crise patronale-ouvrière. J'ai assisté en spectateur à la première audition de la commission tenue à Ottawa. Or j'ai bien vu que la commission royale allait se tenir loin du problème des cheminots.

On cultive l'ironie et le paradoxe. On a pu le voir tout dernièrement à propos de l'industrie de l'uranium. Ici le cas est presque classique. Dès le premier jour, une commission royale écarte délibérément toute responsabilité à l'égard des problèmes ferroviaires considérés sous l'angle ouvrier, ou bien s'en désintéresse. Et pourtant, nous attendons de ce rapport qu'il apporte au gouvernement la solution ou les conseils qui nous permettront de nous tirer du pire imbroglio patronal-syndical de l'histoire de nos chemins de fer.

Cela m'a semblé fort injuste pour la commission. D'après ce que j'ai pu observer dès les premières auditions et ensuite d'après les témoignages, je crois que si la commission a décidé d'écarter ce côté de la question, c'est sur le conseil de l'Exécutif. Voici une commission qui s'est mise à l'œuvre sans avoir compétence sur toute une partie du service ferroviaire, et l'autre question encore plus litigieuse, celle des taux du Pas du Nid-de-Corbeau, a été délibérément mise au rancart par le premier ministre lorsqu'il a institué la commission. Et pourtant, face à l'une des pires crises qu'a connues le chemin de fer au Canada, non seulement à l'égard du tarif-marchandises, mais avec une menace de grève fixée au 15 mai, nous attendons dans l'anxiété que paraisse le rapport d'une commission qui s'est sciemment tenue à l'écart des problèmes du salariat.